

Second degré (Stagiaires)

Fonctionnaires-stagiaires en responsabilité professionnelle à temps plein (FS-TP)

Éléments de cadrage de l'entretien professionnel de fin de stage

Les fonctionnaires stagiaires en responsabilité professionnelle de plein temps sont amenés à rédiger un écrit de nature professionnelle centré sur le développement et la mise en œuvre, dans le cadre de l'exercice du métier, d'une des compétences professionnelles du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation (BO du 25 juillet 2013)^{1, 2}

L'écrit professionnel participe du processus de formation, au même titre que les journées de formation et le tutorat. La production d'un écrit professionnel repose sur le principe scientifiquement documenté qu'écrire sur sa pratique contribue à la construction de la professionnalité.

Production attendue : un support de communication et un entretien

La production attendue est un bilan et une synthèse de la progression dans la maîtrise d'une des compétences du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation. Il prend en général la forme d'un écrit de 4 pages. Cet écrit part des représentations du fonctionnaire stagiaire en début de stage, de constats sur la maîtrise initiale de la compétence ciblée pour montrer le développement professionnel vécu pendant l'année de stage. Cet écrit est le point d'appui d'un entretien qui permettra à la commission d'identifier au travers d'un exposé du stagiaire et d'une phase de dialogue comment s'est construite la professionnalité sur la compétence retenue. Le support peut prendre une autre forme (extrait de portfolio, vidéo ...). Dans ce cas, le fonctionnaire stagiaire s'assure qu'il remplit bien la fonction de bilan et de synthèse, qu'il reflète une évolution des pratiques, qu'il mentionne les leviers de la transformation professionnelle.

Étapes du processus

La réflexion s'appuie sur un travail d'auto-positionnement initial. Il résulte du cheminement qui a favorisé l'acquisition de la compétence professionnelle retenue. Ce cheminement s'appuie sur le cadre réglementaire et mobilise des références institutionnelles, scientifiques et professionnelles. Il s'appuie aussi sur des écrits intermédiaires composés aux moments où le regard sur la pratique change. L'essentiel n'est pas tant la longueur et la fréquence de ces écrits que leur authenticité qui doit résulter d'un travail d'analyse portant sur des pratiques effectives.

Il est recommandé de profiter de toutes les occasions possibles pour construire sa réflexion sur la compétence professionnelle retenue. À titre d'exemple, on peut s'appuyer sur le bilan d'une réunion pédagogique, un entretien avec un élève ou la famille, un projet à mener (sortie scolaire), un bilan de séance ou de séquence, des notes à l'issue d'une visite du tuteur établissement, etc.

¹ <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm>

² Annexe 1

Un regard particulier sera porté sur les capacités mises en œuvre pour aboutir aux transformations professionnelles présentées dans l'écrit et lors de l'entretien. Pour cela, une grille de « *compétences mobilisées et visées* » est donnée ci-dessous. Elle est destinée à servir de cadre de référence pour le travail demandé.

Compétences

Compétences mobilisées	Compétences visées
Dégager un questionnement professionnel en lien avec sa propre pratique Expliciter, analyser, conceptualiser des points d'évolution de sa pratique professionnelle Identifier les compétences professionnelles mises en action Mobiliser différentes formes d'écriture professionnelle	Identifier des éléments de transformation de sa pratique professionnelle Faire état de nouveaux savoirs professionnels contextualisés Communiquer clairement et sans ambiguïté les conclusions des transformations professionnelles réalisées et leurs causes

L'entretien professionnel débouche sur une mise en avant du développement professionnel vécu et à venir, sur les leviers possibles des transformations futures. Il vise à nourrir le dossier de formation du fonctionnaire stagiaire en vue de la délivrance d'une certification par l'Université de Lorraine.

Les temps de formation à la préparation de l'entretien professionnel sont les lundis 12 octobre et 16 novembre 2026, 25 janvier et 22 mars 2027 de 16h00 à 17h30 en visioconférence.

Procédure et calendrier

L'écrit professionnel de 4 pages recto, ou tout autre support conforme au cadre défini ci-dessus, doit être remis avec une page de couverture comportant les nom et prénom du fonctionnaire-stagiaire, la discipline, l'établissement d'affectation et l'année universitaire.

Les annexes ne pourront dépasser 10 pages.

L'écrit est déposé en format PDF sur Arche en utilisant le lien personnel unique reçu par mail dans la messagerie professionnelle universitaire.

Date limite de dépôt : 17 mars 2027 à 18h00.

Dates des entretiens : les 7 et 14 avril 2027 de 08h30 à 17h00.

Après une présentation orale qui s'intéressera à la compétence du référentiel retenue, deux formateurs s'entretiendront avec le fonctionnaire-stagiaire pour faire préciser le propos ou pour ouvrir le débat.

Temps de présentation : 10 minutes ; temps d'échanges : 15 minutes.

Lieux des entretiens : site de Maxéville ou site de Montigny-lès-Metz de l'INSPÉ de Lorraine.

Une convocation vous sera adressée par l'INSPÉ par mail dans la messagerie professionnelle universitaire dans le courant du mois de mars 2027.

La seule adresse réglementaire utilisée pour la communication institutionnelle concernant l'entretien professionnel et la certification par l'Université est l'adresse universitaire
(...etu.univ-lorraine.fr)

Il convient d'activer son compte Sésame.

Annexe 1

Les trois blocs de compétences professionnelles – Professeur de collège et lycée

BC1

BC2

BC3

a. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	b. L'enseignant, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages	c. L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel
CC1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'établissement scolaire. CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe	P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Référentiel *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21^e siècle* <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid142150/former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-21e-siecle.html>

Les trois blocs de compétences professionnelles – CPE

BC1

BC2

BC3

1- Le conseiller principal d'éducation, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	2- Le conseiller principal d'éducation, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves	3- Le conseiller principal d'éducation, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel
CC1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'établissement scolaire. CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	C1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps C2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement C3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement C4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire C5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif C6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative C7. Participer à la construction du parcours des élèves C8. Travailler dans une équipe pédagogique CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe	CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Référentiel *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21^e siècle* <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid142150/former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-21e-siecle.html>